

La plupart des résidents de logements collectifs demeurent dans des établissements de soins de santé

Les logements collectifs désignent les établissements commerciaux, institutionnels ou communautaires, tels que les hôtels, les établissements de soins infirmiers, les prisons ou les campements de travailleurs.

[Les logements collectifs](#) peuvent être occupés par des résidents habituels ou uniquement par des résidents étrangers et/ou par des personnes présentes temporairement. Les données publiées portent uniquement sur les logements collectifs occupés par des résidents habituels et sont fragmentaires.

- Le nombre de logements collectifs dans la province augmente régulièrement avec le temps, de même que la population qui y vit.
- Le Recensement de 2011 a dénombré environ 970 logements collectifs au Nouveau-Brunswick, en hausse de 2,1 % par rapport à 2006. La population demeurant dans ces logements collectifs a augmenté de 16,7 % sur la période de cinq ans.
- La plus grande partie des logements collectifs (presque 60 %) est constituée d'établissements de soins de santé et de services connexes. Ces établissements (qui comprennent les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux pour personnes souffrant de maladies chroniques, les hôpitaux de soins de longue durée et les résidences pour personnes âgées, entre autres) abritent 78,9 % de la population totale vivant dans des logements collectifs.

Population dans les logements collectifs, Nouveau-Brunswick, 2011 et 2006				
	2011		2006	
	Nombre	%	Nombre	%
Population totale dans les logements collectifs ¹	15 335	100,0 %	13 140	100,0 %
Établissements de soins de santé et établissements connexes	12 105	78,9 %	9 930	75,6 %
Logements collectifs de services	1 435	9,4 %	1 305	9,9 %
Établissements correctionnels et établissements pénitentiaires	1 050	6,8 %	885	6,7 %
Établissements religieux	285	1,9 %	295	2,2 %
Autres ²	270	1,8 %	495	3,8 %
Refuges	135	0,9 %	200	1,5 %
Foyers collectifs pour enfants et adolescents	55	0,4 %	35	0,3 %

¹ Ne comprend pas les résidents étrangers et/ou les personnes présentes temporairement.

² Désigne les campements de travailleurs, les bases militaires, les navires commerciaux et gouvernementaux et les autres logements collectifs tels que les camps de pourvoyeurs.

Sources : Statistique Canada, recensements de la population, 2006 et 2011.